

# La marine nationale poursuit son cap

Cette année 2016 a été marquée par le 30<sup>e</sup> anniversaire du partenariat entre la marine nationale et la cité scolaire Pierre-Mendès-France, un partenariat avec l'Éducation nationale commun à une soixantaine d'établissements d'enseignement en France. Pour les jeunes lycéens inscrits dans les filières de baccalauréat professionnel Systèmes électroniques numériques (SEN), Électrotechnique énergie et équipements communicants (Eleec), l'opportunité d'un avenir au large champ d'activités professionnelles (la marine, c'est le recrutement pour 3.700 emplois). Le bac pro en poche, c'est la possibilité d'un contrat initial d'engagement d'un à quatre ans renouvelable en tant que matelot de la flotte, cela peut être l'intégration à l'école de Maistrance (sous-officiers de la marine nationale) pour les meilleurs éléments.

Avant de « prendre le large », des études à Pierre-Mendès-France avec, pour chacune des trois années du cursus, des temps de formation en milieu professionnel (entreprises), en milieu professionnel au centre d'instruction naval à Saint-Mandrier et dans une unité de la marine nationale. **synergie et accompagnement.**



## Complémentarité et valeurs partagées.

Choisir les filières avec option marine, c'est bénéficier d'un accompagnement en synergie, suivi scolaire conjoint des équipes de l'établissement, en l'occurrence autour de Jérôme Blanc, Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT), du service de recrutement de la marine à Pau (1<sup>er</sup> maître conseiller référent) et, bien sûr, des parents.

La réunion, qui a eu lieu dans l'établissement vicquois, avec la participation du major Zaccuri, chef du bureau de recrutement ; du proviseur de la cité scolaire, Pascal Touzanne, a témoigné de cette synergie. Questions, réponses, échanges, où les mots compétences, rigueur, autonomie et excellence ont pris tout leur sens, un sens partagé en une véritable « charte d'engage-

ment ».

Lycéens aujourd'hui, ils pourront être demain mécanicien naval, électrotechnicien, détecteur anti-sous-marin, marin-pompier, électronicien d'armes... À noter : dans un cadre d'accord interministériel, d'équivalences de diplômes militaire-civil à la sortie de leur engagement, si tel est leur choix.

J. P.